

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 4 mars à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Deborah Beattie poste no.2, Maude St-Hilaire poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6 Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le conseiller Richmond Viau poste no.1, est absent.

**2024-03-43 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 4 MARS 2024**

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal du 5 février 2024
3. Comptes payables
4. Règlements :
  - a) Premiers projets pour les règlements no.335, règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, et règlement no.336 sur les pensions d'animaux/chenil/chatterie
5. Attestation de la fin des travaux pour la subvention à la voirie locale PAVL, 2021-2024
6. Taux 2024 pour frais de déplacement du personnel
7. Service d'arpentage pour création de nouveaux lots au Parc industriel Hemmingford.
8. Membres du conseil consultatif en urbanisme (CCU)
9. Planification des besoins d'espace d'infrastructure scolaire 2025-2035 pour Centre scolaire des Grandes-Seigneuries
10. Autorisation de dépenses :
  - a) Administration :
    1. Quote-part 2024 MRC des Jardins-de-Napierville
    2. Contribution 2024 Réseau Biblio de la Montérégie
  - b) Voirie
  - c) Service des incendies :
    1. Laveuse de tuyaux d'incendie
    2. Scie mécanique a chaine
    3. Cylindres d'oxygène
    4. Éclairage d'urgence verte LED avertissement pour tableau de bord lors de déplacement de pompiers
  - d) Appuis financiers, dons et commandites :
    1. Don à la Scabric
    2. Comité sportif
11. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Inspecteur municipal en bâtiment
  - c) Service des incendies
12. Sujets divers :

Achat d'un détecteur de différents gaz lors d'incendie
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

**2024-03-44 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 MARS 2024**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 4 mars 2024 tel que déposé.

**2024-03-45 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400061	2024-01-31	Desjardins - Assurances	2 861,28 \$
202400062	2024-02-12	Club patinage artistique	500,00 \$
202400063	2024-02-12	La Société d'histoire des XI	240,00 \$
202400064	2024-02-12	École Louis-Cyr	500,00 \$
202400065	2024-02-12	GESTAR Inc.	550,68 \$
202400066	2024-02-12	AERWSO	250,00 \$
202400067	2024-02-12	Modellium inc.	942,80 \$
202400068	2024-02-12	Tammy Vaillancourt	262,50 \$
202400069	2024-02-12	EFT - Rezilio Technology inc.	1 610,42 \$
202400070	2024-02-13	Bell Canada	218,01 \$
202400071	2024-02-13	Bell Mobilité	95,47 \$
202400072	2024-02-13	Hydro-Québec	2 849,89 \$
202400073	2024-02-13	WEX Canada Ltd. (esso)	1 166,05 \$
202400074	2024-02-13	Cogeco Connexion Inc.	201,96 \$
202400075	2024-02-13	Ministère du revenu du Québec	8 489,84 \$
202400076	2024-02-13	Receveur Général du Canada	3 201,57 \$
202400077	2024-02-13	Bureau en Gros	294,38 \$
202400078	2024-02-29	CMP Mayer Inc.	1 816,32 \$
202400079	2024-02-29	Mecanique Hemmingford	1 734,05 \$
202400080	2024-02-29	AGREGATS STE-CLOTILDE inc.	32 924,05 \$
202400081	2024-02-29	Bureau en Gros	371,33 \$
202400082	2024-02-29	Hydro-Québec	231,68 \$
202400083	2024-02-29	CIBC Visa	1 421,65 \$
202400084	2024-02-29	Desjardins - Assurances	2 861,28 \$
202400085	2024-03-04	EFT - Hemmingford Fire services - Admin. & dépl.	3 125,00 \$
202400086	2024-03-04	EFT - Hemmingford Fire services - 40%	35 798,00 \$
202400087	2024-03-04	Dunton Rainville	229,95 \$
202400088	2024-03-04	Village de Hemmingford	2 196,34 \$
202400089	2024-03-04	MRC des Jardins-de-Napierville	178 803,17 \$
202400090	2024-03-04	Perron et fils Inc.	234,74 \$
202400091	2024-03-04	Ricoh Canada	703,73 \$
202400092	2024-03-04	Garage Stephen Hebert	803,79 \$
202400093	2024-03-04	Ville de St-Rémi	632,36 \$
202400094	2024-03-04	Pavages MCM Inc.	60 230,63 \$
202400095	2024-03-04	NEIL LAMB	118,34 \$
202400096	2024-03-04	BUDGET PROPANE	678,32 \$
202400097	2024-03-04	Devon Watt	40,60 \$
202400098	2024-03-04	Quincaillerie Hemmingford	115,04 \$
202400099	2024-03-04	HAMSTER	299,31 \$
202400100	2024-03-04	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400101	2024-03-04	Tetreault Electrique	1 630,18 \$
202400102	2024-03-04	Tammy Vaillancourt	232,50 \$
		Paie des employés	21 101,22 \$
			373 290,09 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 373 290,09\$ \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

**2024-03-46     ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 335, SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement no.335 vise à octroyer aux fonctionnaires désignés des pouvoirs d'intervention lorsqu'un bâtiment est mal entretenu ou laissé à l'abandon;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le règlement no.335, de faire parvenir un extrait de cette résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville, pour approbation et certificat de conformité.

**2024-03-47     PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 336, POUR AUTORISER DES CHENILS / PENSIONS POUR CHIEN**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement no.336 vise à autoriser des chenils / pensions pour chiens;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le premier projet no.336, de faire parvenir un extrait de cette résolution à la MRC des Jardins-de-Napierville, et de tenir une consultation public avant la prochaine séance le 8 avril 2024.

**2024-03-48     ATTESTATION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE ERL 2021-2024**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 276 323\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021-2024;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les compensations versées à la Municipalité en 2021-2024 doivent être affectées aux deux tiers à des dépenses d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissements admissibles qui y sont liées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la municipalité du Canton de Hemmingford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales (ERL)

**2024-03-49 TAUX POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT**

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement no.316 intitulé, *Règlement établissant un tarif applicable aux dépenses occasionnées par la participation à un congrès, une activité de formation ou activité de représentation, d'un employé municipal du canton de Hemmingford.* à l'article 5, le taux pour le déplacement du personnel peut être modifié à chaque début d'année par résolution;

CONSIDÉRANT QUE le taux raisonnable pour les déplacements des employés est indiqué par le gouvernement du Canada, à 0,70\$ par kilomètre parcouru, pour l'année 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le taux de 0,70\$ par kilomètre pour le remboursement d'un déplacement.

**2024-03-50 OFFRE DE SERVICE D'ARPENTAGE POUR NOUVEAU LOTISSEMENT AU PARC INDUSTRIEL HEMMINGFORD**

CONSIDÉRANT QU'UN nouveau lot devra être créé au Parc industriel Hemmingford pour une prochaine vente, et qu'un lot sera attribué à la partie restante;

CONSIDÉRANT QUE la firme Denicourt Migué Arpenteurs géomètre, offre ce service pour un montant de 2 150\$, sans les taxes et des travaux additionnels, si nécessaire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'offre de service d'arpentage tel que soumis par Denicourt Migué, et le paiement une fois les travaux complétés, financé par les services professionnels au budget 2024.

**20247-03-51 MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)**

CONSIDÉRANT QUE le mandat des quatre membres du conseil consultatif d'urbanisme (CCU) doit être renouveler a tous les deux ans;

CONSIDÉRANT QUE Mesdames Evelyne Bouchard et Paule Boutin, ainsi que M. Mario Langlois, désirent renouveler leur mandat pour une période de deux ans, et qu'un quatrième membre sera nommé prochainement;

POUR CES MOTIFS;  
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le renouvellement des trois membres nommés plus haut, et de les remercier pour leur implication citoyenne.

**2024-03-52 PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE D'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE 2025-2035 POUR CENTRE SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

CONSIDÉRANT QUE selon le questionnaire complété en lien avec les projets domiciliaires de la municipalité, un projet est en planification, prévu en 2025, pour la construction de 500 portes;

POUR CES MOTIFS;  
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE FAIRE PARVENIR au Centre scolaire des Grandes-Seigneuries le formulaire complété, la matrice graphique de l'emplacement du projet ainsi que l'extrait de résolution, avant le 8 mars 2024.

**2024-03-53 QUOTE -PART 2024 MRC DES JARDINS -DE- NAPIERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE chacune des onze municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville doit verser chaque année, un montant par quote-part, basée sur la richesse foncière uniformisée, pour des services d'urbanisme-aménagement, la collecte de matières résiduelles, cours d'eau et autres;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Julie Bergeron,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les trois versements totalisant 522 507\$, à la MRC des Jardins-de-Napierville, ce montant est déjà prévu au budget 2024.

**2024-03-54 TARIFICATION ANNUELLE 2024 RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE ET NOMS AUTORISÉS AU DOSSIER**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, la Municipalité doit confirmer les noms figurants au dossier du Réseau Biblio de la Montérégie ;

CONSIDÉRANT QUE les noms du maire M. Lucien Bouchard, la directrice générale Sylvie Dubuc, ainsi que la conseillère Julie Bergeron nommés comme représentants désignés, sont à être confirmés pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la tarification annuelle pour 2024 est basée sur le taux de 5,19\$ par habitant pour une population de 2 152 selon le décret du 20 décembre 2023, donc un montant de 11 168,88\$ sans les taxes;

CONSIDÉRANT QUE 15 % de ce montant est payable à la bibliothèque communautaire Hemmingford comme contribution annuelle ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE CONFIRMER les deux personnes mentionnées plus haut, ainsi que le représentant désigné, afin qu'il puisse exercer son droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ;

DE PAYER la tarification annuelle 2024 de 11 168,88 \$, payable en en deux versements, 2 792,22 \$ pour les mois de janvier à mars 2024 et le deuxième versement d'avril à décembre 2024 de 8 376,66 \$ avant taxes, au Réseau Biblio de la Montérégie et de transmettre 15 % de ce montant à la bibliothèque communautaire Hemmingford, déjà budgétée pour 2024.

**2024-03-55 LAVEUSE DE TUYAUX D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT que chaque année, le service incendie doit acheter de nouveaux équipements, tel que cette laveuse de tuyaux d'incendie;

CONSIDÉRANT QU'une laveuse de tuyaux, au montant de 1 250\$ avant taxe, est proposée par OTEX MFG;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Marc Lamoureux,

ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat de cette laveuse à tuyaux, à l'entreprise OTEX MFG, financé par le budget 2024, des équipements en incendie.

**2024-03-56 SCIE MÉCANIQUE A CHAÎNE POUR SERVICE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une scie mécanique supplémentaire est essentiel comme outil d'intervention en incendie;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat d'une scie mécanique de marque Milwaukee, au coût de 395\$ avant taxes, financé par le budget 2024, des équipements en incendie.

**2024-03-57 CYLINDRES D'OXYGÈNE**

CONSIDÉRANT que chaque année, le service incendie doit renouveler des pièces d'équipement, tel que des cylindres d'oxygène;

CONSIDÉRANT QUE le prix présenté par CMP MAYER INC, sans les taxes et le transport, est de 2 950\$ pour deux cylindres,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat des deux cylindres, financé par le budget 2024, des équipements en incendie.

**2024-03-58 FEUX VERTS CLIGNOTANT DANS UN VÉHICULE  
CONDUIT PAR UN POMPIER LORS D'UNE  
INTERVENTION**

CONSIDÉRANT QU'un pompier autorisé par l'administratrice du service des incendies, peut utiliser le feu vert clignotant pour se diriger vers la caserne ou le lieu d'une intervention à l'aide de son véhicule personnel;

CONSIDÉRANT QUE le feu vert clignotant permet aux autres usagers de la route de repérer le pompier et de faire preuve de courtoisie à son égard;

POUR CES RAISONS,  
IL EST PROPOSÉ par la conseillère la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat de vingt feux vert clignotant, incluant la formation, au coût de 130\$, pour un total de 2 600\$ sans les taxes et le frais de transport, financé par le budget 2024 pour les équipements au service de des incendies.

**2024-03-59 SOUTIEN À LA SCABRIC, LA SOCIÉTÉ DE  
CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE  
LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY**

CONSIDÉRANT QUE la SCABRIC est l'organisme de bassin versant de la zone de Châteauguay qui par sa mission travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols de la Zone Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux relatifs à l'eau;

CONSIDÉRANT QUE la SCABRIC a présenté un évènement le 13 février

2024, sous le thème : *l'eau et les changements climatiques ça touche tout le monde* ;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement de 100\$ à la SCABRIC du budget municipal 2024 pour les dons.

**2024-03-60 SOUTIEN FINANCIER AU COMITÉ SPORTIF HEMMINGFORD POUR CRÉATION D'UN SITE WEB**

CONSIDÉRANT QUE le Comité sportif Hemmingford, composé de bénévoles, a déposé des propositions d'achats d'équipements aux deux municipalités de Hemmingford, dans le but de développer et de soutenir les activités sportives compétitives proposées à la population;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un site Web transactionnel représente un outil électronique essentielle pour les inscriptions en ligne ;

CONSIDÉRANT QUE le coût budgété pour la création d'un site Web transactionnel est évalué à 10 000\$, financement réparti entre la municipalité du Canton pour 7 000\$ (70%) et la municipalité du Village pour 3 000\$;(30%)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense de 7 000\$ au Comité sportif Hemmingford, financer par le budget 2024 pour les dons.

**RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

**POINT DIVERS**

**2024-03-61 DÉTECTEUR DE DIFFERENTS GAZ LORS D'INTERVENTION EN INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE le détecteur de quatre sortes de gaz, ne peut être réparé, et qu'un tel équipement est essentiel lors d'intervention en incendie;

CONSIDÉRANT Qu'un détecteur de cinq sortes de gaz est disponible chez ARÉO-FEU, au cout de 2 745,50\$ plus les taxes et les frais de livraison;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ PAR la conseillère Julie Bergeron, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat du détecteur de cinq gaz, financé par le budget 2024, pour les équipements en incendie.

**CORRESPONDANCE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2024-03-62 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,

ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h22

\_\_\_\_\_  
Lucien Bouchard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubuc  
Directrice générale greffière-trésorière

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS :** La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2024-03-45	2024-03-56
2024-03-49	2024-03-57
2024-03-50	2024-03-58
2024-03-54	2024-03-59
2024-03-55	2024-03-60